

Le Vaucluse, labellisé «Terre de jeux 2024»

Signature de la convention entre le Conseil départemental de Vaucluse et le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Publié le 13 janvier 2020

Le Vaucluse était à l'honneur à Paris ce lundi 13 janvier 2020, à l'occasion de la signature entre [Dominique Santoni, Vice-présidente du Conseil départemental](http://www.vaucluse.fr/annuaire-des-elus-315/santoni-dominique-229.html?cHash=3d10e4bef3d497da400048ac248b63eb) <<http://www.vaucluse.fr/annuaire-des-elus-315/santoni-dominique-229.html?cHash=3d10e4bef3d497da400048ac248b63eb>>, chargée des Sports et Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, de la convention « Terre de Jeux 2024 ».

L'événement s'est déroulé dans les salons du Sénat, en présence des représentants des différents départements sélectionnés pour intégrer ce label, qui dès aujourd'hui et jusqu'en 2024, propose aux villes, intercommunalités, départements ou régions ainsi qu'à leurs habitants, de participer aux temps forts des Jeux de Paris.

L'occasion pour les collectivités ainsi labellisées de développer des actions visant à favoriser le sport au quotidien.

« Pour le Conseil départemental de Vaucluse, Terre de Jeux 2024 est le début d'une nouvelle aventure, a confié Dominique Santoni. Nous allons pouvoir partager nos pratiques sportives, faire vivre à nos concitoyens des émotions uniques, tout en leur permettant de découvrir des sports. C'est un formidable coup de projecteur grâce aux JO ».



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09